

Couples et ruptures face aux écarts de revenus

Transcription de la discussion avec Anne Solaz

Programme d'études sur le genre : Bienvenue dans Genre, et cetera, le podcast de Sciences Po consacré aux questions de genre, d'inégalités, et des discriminations.

Selon les derniers chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques, l'Insee, il y a environ dix millions de couples hétérosexuels en France en âge de travailler. Dans un quart de ces couples, les femmes gagnent plus d'argent que leurs partenaires.

Aujourd'hui nous échangeons avec Anne Solaz, économiste, directrice de recherche à l'Institut national d'études démographiques. Dans un récent article publié dans le European Journal of Population avec deux collègues Giulia Ferrari et Agnese Vitali, elle analyse les liens entre les écarts de revenus au sein des couples et le risque de séparation. En d'autres termes : si le fait qu'une femme soit la principale source de revenus dans son couple a un impact sur la probabilité de séparation avec son partenaire. Bonjour Anne Solaz.

Anne Solaz : Bonjour.

Programme d'études sur le genre : Alors pour commencer, est-ce que vous pourriez nous expliquer pourquoi vous avez voulu étudier ces couples dans lesquels les femmes ont des revenus plus élevés que leurs partenaires, en anglais on appelle ça les "female breadwinner couples", est-ce que c'est un phénomène nouveau en France ?

Anne Solaz : Alors ça n'est sans doute pas un phénomène nouveau mais un peu invisible, en fait, parce que il y a quand même un quart des couples maintenant où la femme gagne plus et puis on ne les voit pas trop dans la société. Et c'est un phénomène qui est en augmentation pour deux raisons. Parce que les femmes ont des niveaux d'études plus élevés, et donc elles ont des salaires aussi plus élevés, en récompense de leur niveau d'étude, et aussi parce que il y a de plus en plus de couples bi-actifs en France.

Programme d'études sur le genre : Et donc pour faire cette étude vous avez utilisé un échantillon de personnes qui s'appelle l'EDP, l'échantillon démographique permanent, est-ce que vous pourriez nous expliquer ce que c'est ce panel et pourquoi vous l'avez utilisé pour cette enquête ?

Anne Solaz : Alors oui. Ça n'est pas une enquête, en fait, c'est une base administrative qui regroupe différentes données : les données du recensement, de l'état civil, les données sur les données fiscales, en fait. Et donc ça nous permet d'avoir des gros échantillons pour observer des phénomènes un peu plus rares, en particulier. Ici on peut observer un million de couples, donc c'est énorme, et environ 5 000 séparations quand on les observe entre 2011 et 2017.

Programme d'études sur le genre : Et donc qu'est-ce que vous avez réussi à montrer à partir de cet échantillon ?

Anne Solaz : Donc à partir de cet échantillon on a montré que à partir du moment où la femme gagne davantage que l'homme dans un couple, leur risque de séparation est plus fort. Et ce, d'autant plus que son revenu est supérieur à celui de l'homme. Ces couples

représentent un risque de rupture supérieure de 11 à 40% selon l'ampleur de la contribution de la femme, par rapport aux couples dont les revenus sont équitablement répartis. Donc le risque de séparation croît à mesure que la part des revenus de la femme augmente.

Programme d'études sur le genre : Et est-ce qu'il y a une différence en fonction de si c'est un couple marié, pacsé ou qui cohabite en union libre ?

Anne Solaz : Alors ce sur-risque de séparation des couples où la femme gagne davantage que l'homme est observé quel que soit le statut du couple. Mais on voit quand même que cet effet il est plus fort pour les couples mariés, un peu plus traditionnels. Et dans les couples, par exemple, pacsés, cet effet de l'écart de revenus est moindre, est moins marqué. Et un dernier élément qui donne un petit peu d'espoir : c'est que dans les couples en union libre quand les conjoints ont des revenus similaires il y a aussi une baisse du risque de séparation.

Programme d'études sur le genre : Et est-ce qu'il y a une différence aussi entre les couples. Si, par exemple, il y a un couple où la femme elle est la seule à travailler et à avoir une rémunération et que son mari ne travaille pas, par exemple, ou si les couples sont bi-actifs, c'est-à-dire que les deux travaillent, est-ce que ça change quelque chose à leur risque de se séparer ?

Anne Solaz : Alors dans notre étude, on contrôle à la fois par le statut professionnel et par l'écart de revenus. Et ce qu'on voit c'est que l'écart de revenu a un effet supplémentaire. Mais c'est sûr que le statut professionnel joue aussi. Par exemple, quand l'homme est au chômage, le risque de séparation est plus fort, c'est observé dans plusieurs pays, y compris en France. Mais, en plus, quand la femme gagne davantage, à statut professionnel donné, on voit toujours cet effet plus fort de séparation.

Programme d'études sur le genre : Et est-ce qu'on explique ça ?

Anne Solaz : Alors oui c'est assez difficile à expliquer, on va continuer nos études pour pour cela en posant des questions un peu plus intimes. En particulier quand les gens sont encore en couple on va leur demander comment ils se sentent, parce que là on observe juste le moment où les gens se séparent. Et alors on peut penser qu'il y a peut-être plus de difficultés conjugales dans ces couples parce qu'ils s'écartent un peu de la norme de genre, donc ça peut entraîner un mal-être en particulier pour les hommes. Et une autre interprétation c'est que les femmes ont effectivement plus d'autonomie, aussi, pour quitter un couple dans lequel elles ne se sentent pas bien, puisqu'elles ont une autonomie financière plus importante.

Programme d'études sur le genre : Et vous avez dit au début que vous aviez beaucoup de couples à observer grâce à cet échantillon. Est-ce que vous avez réussi à observer des différences entre les classes sociales ?

Anne Solaz : Alors pas vraiment les classes sociales. On a regardé le revenu du ménage, ce qui donne quand même une idée de la position dans la hiérarchie sociale. Et ce qu'on voit c'est que cet effet séparation on l'observe quel que soit le quintile de revenu, donc quand on

sépare la population en cinq gros groupes de revenus. Mais que cet effet de séparation plus grand dans les couples où la femme gagne plus est un peu moins fort dans les revenus élevés que dans les revenus faibles.

Programme d'études sur le genre : Et je sais qu'il y a d'autres études un peu similaires à la vôtre qui ont été menées dans d'autres pays, je crois au Canada, aux États-Unis, en Finlande, et en Allemagne. Et certaines d'entre elles ont observé que cette sorte de pénalité aux femmes due au fait de gagner plus que leur mari elle avait tendance à disparaître chez les générations les plus jeunes. Est-ce que c'est aussi ce que vous avez observé en France ?

Anne Solaz : Alors on espérait un peu voir des situations de couple où ça s'observait moins, et donc on a on a justement séparé les couples selon le revenu, selon l'âge, et on voit quand même que cet effet il est toujours visible chez les couples jeunes. En revanche, ce qu'on observe, c'est que il y a un petit effet "protection de couple" quand les conjoints gagnent des revenus similaires ce qui nous fait dire que quand même il y a une norme égalitaire qui est qui est en train d'arriver.

Programme d'études sur le genre : Et justement je voulais conclure là-dessus : globalement toutes ces observations du fait que quand une femme gagne plus que son mari il y a une tendance à ce qu'ils risquent plus de se séparer, qu'est-ce que ça nous apprend, finalement, sur les normes de genre dans les couples hétérosexuels en France ?

Anne Solaz : Ça nous laisse dire encore que, voilà, le modèle de l'homme Gagne-Pain est encore bien présent puisque ces couples là sont effectivement encore les plus stables. Toutefois on voit effectivement que les couples égalitaires sont en voie de devenir un peu plus stables, donc c'est un signe d'espoir en se disant que, voilà, peut être que ce nouveau modèle, qui est encore tout petit mais émergent, pourrait être le nouveau modèle, mais bon, on n'en voit vraiment que les prémices.

Programme d'études sur le genre : Peut-être à la prochaine la prochaine étude. Merci beaucoup !

Genre, etc. c'est le podcast du Programme d'études sur le genre de Sciences Po. La musique est signée Lune. Un lien vers la transcription de cet épisode et des références bibliographiques sont disponibles en description. Si vous avez aimé cet épisode avec Anne Solaz n'hésitez pas à ajouter des étoiles sur votre plateforme d'écoute et à le partager autour de vous. Merci et à bientôt.